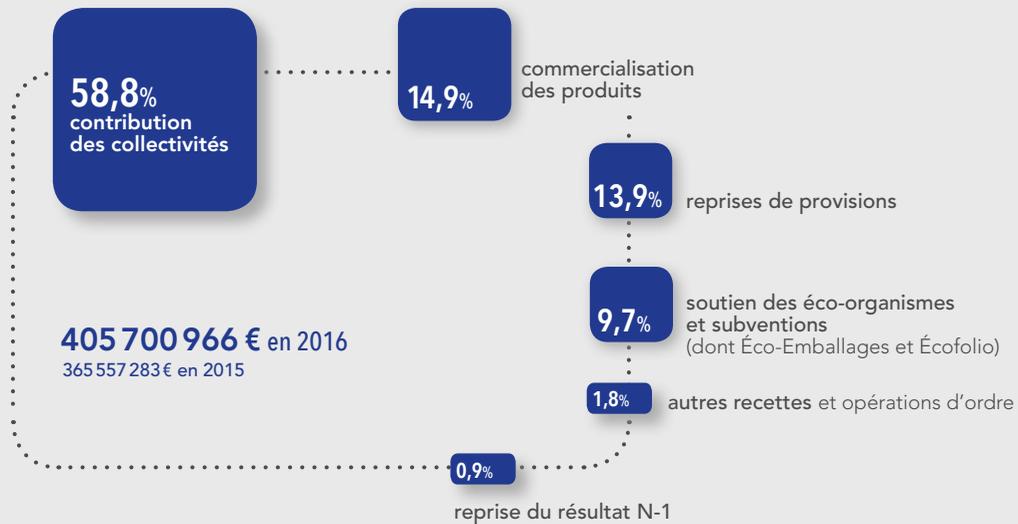




**Rapport
technique
et financier
2016**

Fonctionnement Recettes 2016

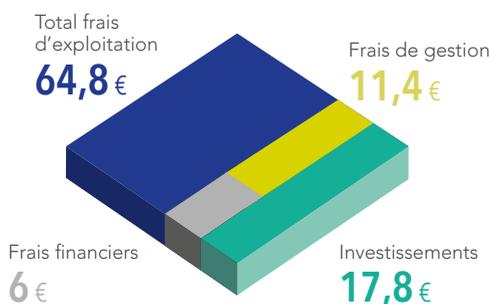


UNE REDEVANCE ALLÉGÉE ET PLUS INCITATIVE

Après une baisse significative de la redevance en 2015, la tendance s'est confirmée en 2016, sous l'effet de la nouvelle tarification (plus favorable aux collectivités adhérentes) instaurée par le Sycotm. Les tarifs de traitement des tonnages d'ordures ménagères et d'objets encombrants ont baissé (- 3,5%), ainsi que la part population (- 12,1%). Dans le même temps, la tarification comme les soutiens appliqués à la collecte sélective ont été profondément remaniés, puisqu'ils sont désormais fondés sur les performances de tri des collectivités et favorisent le développement de la collecte des déchets alimentaires.

UTILISATION DE LA REDEVANCE

pour 100€



ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Calculé au prorata de la quantité de déchets apportée au Sycotm et de la population de chaque commune ou intercommunalité.



REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS STRUCTURE DES RECETTES

Le produit de la redevance s'est établi à 238 M€ en 2016 et les soutiens versés aux adhérents se sont élevés à 7,5 M€. En 2016, les redevances appelées auprès des collectivités adhérentes ont représenté **59%** des recettes de fonctionnement du Sycotm, suivies par la vente de produits (**15%**) et les soutiens des éco-organismes (**9%**).

DES VENTES DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES À LA HAUSSE

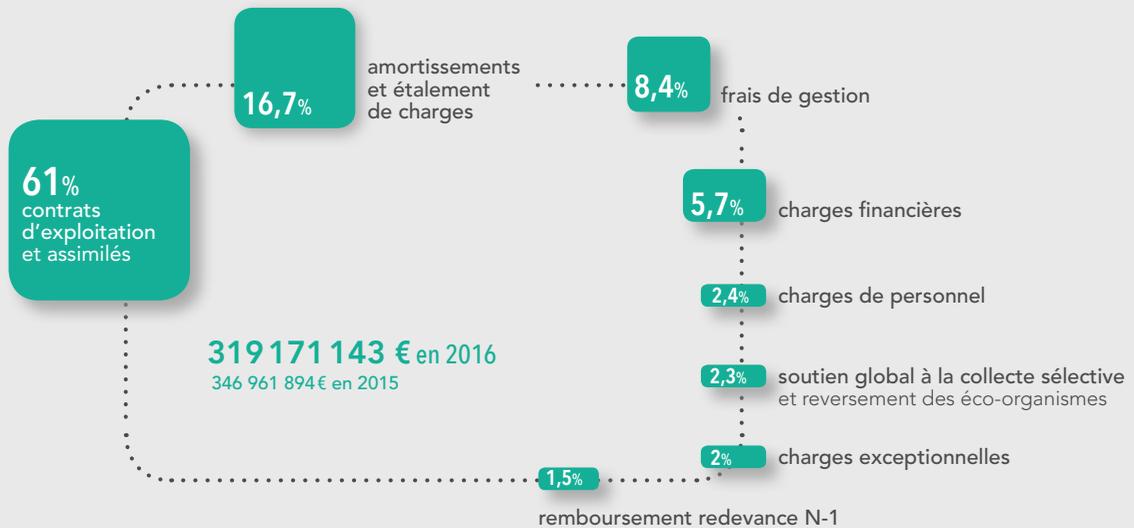
Les produits vendus recouvrent la vapeur et l'électricité issues de la valorisation énergétique, et les matériaux issus du tri de la collecte sélective, des objets encombrants et de l'incinération des ordures ménagères.

En 2016, les recettes de vapeur ont progressé d'une quinzaine de millions d'euros, suite à la

renégociation réussie avec la CPCU. Il en va de même pour la vente d'électricité (+ 3,5 M€), après la réparation des groupes turbo-alternateurs à Isséane et Ivry/Paris XIII.

Les soutiens versés par les éco-organismes (Éco-Emballages, Écofolio, Éco-Mobilier et OCAD3E) sont également à la hausse (+ 2,6 M€).

Dépenses 2016



DES COÛTS D'EXPLOITATION EN BAISSÉ



En 2016, les contrats d'exploitation représentent 61% des dépenses de fonctionnement (195 M€ contre 211 M€ en 2015). Les coûts d'exploitation diminuent d'environ 16 M€ sous l'effet de plusieurs facteurs : la baisse du GER (gros entretien et réparations) ; la réduction des dépenses d'enfouissement en raison de la fin du traitement en centres extérieurs durant la rénovation du centre à Romainville ; la diminution du coût d'incinération en particulier pour le centre à Saint-Ouen, grâce à la hausse du prix de vente de la vapeur. Pour autant, d'autres postes sont en augmentation : le traitement des objets encombrants, dont les tonnages ont progressé en 2016 ; les dépenses en centres de secours, compte tenu des grèves de juin 2016 ; les participations versées aux syndicats de traitement auprès desquels le Syctom a signé des conventions et apporte des tonnages afin de renforcer les synergies entre syndicats.

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES ET INNOVANTES



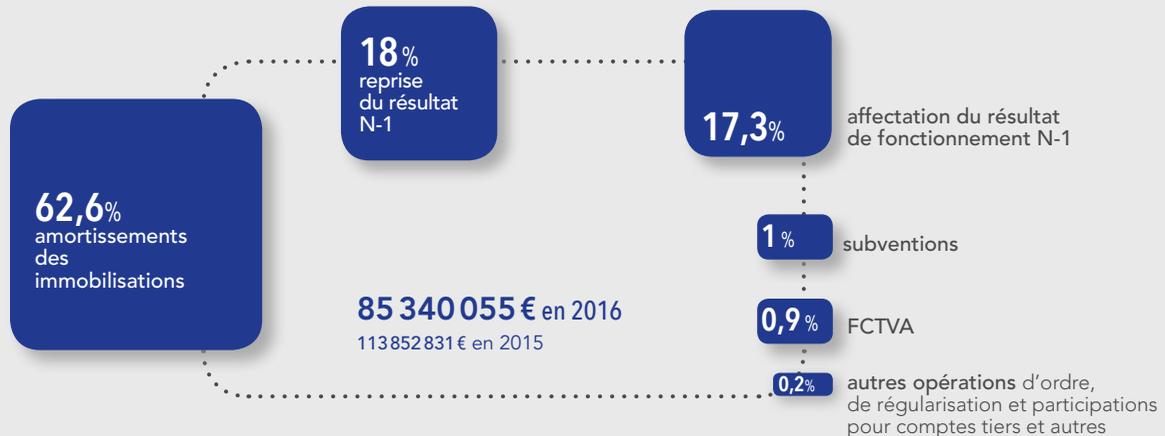
- Le déploiement d'un programme ambitieux de prévention des déchets et de gestion des déchets alimentaires : mise en place des éco-animateurs, actions de communication grand public (Salon « Jardin jardins », Paris Design Week...), Concours Design Zéro Déchet, promotion du compostage collectif et individuel...
- Le développement d'un programme de coopération internationale avec 14 conventions approuvées en 2016 par le Comité syndical.
- Le démarrage d'un marché de recherche et développement pour produire du bioplastique à partir du CO₂ capté dans les fumées d'incinération de déchets ménagers.

AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT



Les amortissements représentent 53,4 M€ en 2016 et sont en légère progression par rapport à 2015 (52,6 M€). Le niveau élevé des amortissements (17 % des dépenses de fonctionnement en 2016) assure un autofinancement abondant de la section d'investissement permettant de limiter l'endettement du Syctom.

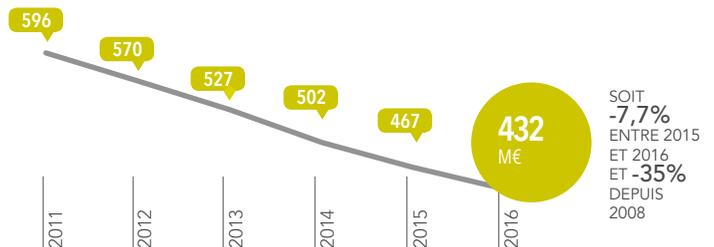
Investissement Recettes 2016



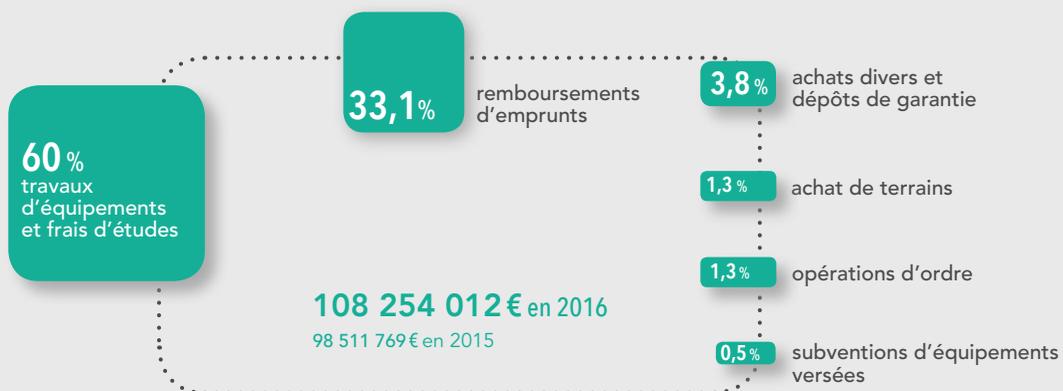
UN DÉSENDETTEMENT CONTINU

Le désendettement du Sycotm s'est poursuivi en 2016, avec le remboursement annuel du capital (23,8 M€), mais également le remboursement anticipé d'un emprunt (12 M€). Au 31 décembre 2016, le stock de la dette du Sycotm s'élevait à 431,6 M€ (contre 467,4 M€ au 31 décembre 2015). Le désendettement total du Sycotm est de 235 M€ depuis 2008.

ÉVOLUTION DU MONTANT ANNUEL DE LA DETTE



Dépenses 2016



INVESTISSEMENT : LA POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS

En 2016, le Sycotm a poursuivi ses projets d'équipements (66 M€ contre 62 M€ en 2015), à savoir :

- les études pour la construction du centre de tri à Paris XVII démarrant au printemps 2017,
- les études pour la reconstruction du centre à Ivry/Paris XIII,
- la fin des études et attribution des

principaux marchés pour le traitement des fumées à Saint-Ouen et la poursuite des études pour l'intégration urbaine,

- la fin des travaux de rénovation du centre de tri à Romainville,
- le lancement d'études de préféabilité sur les solutions de gestion des déchets envisageables sur le site de Romainville à l'horizon 2025.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX D'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS DU SYCTOM

en M€ HT

SITES	TRAVAUX FINANCÉS EN 2016
ISSÉANE	1,18
IVRY/PARIS XIII	3,48
NANTERRE	0,07
PARIS XV	0,17
SAINT-OUEN	0,76
SEVRAN	1,45
TOTAL	7,1

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DE NOUVEAUX PROJETS

en M€ HT

SITES	NATURE DU PROGRAMME	PÉRIODE DE RÉALISATION	TRAVAUX FINANCÉS EN 2016
ROMAINVILLE	 projet de rénovation de la ligne de tri de collecte sélective et travaux de génie civil	2015-2016	7,65
SAINT-OUEN	 projet d'intégration urbaine du centre - travaux d'aménagements paysagers et architecturaux et de traitement des fumées	2012-2021	5,39
SOLDES D'OPÉRATION (ISSÉANE, PARIS XV)			0,95
IVRY/PARIS XIII	 projet de centre de valorisation énergétique	2007-2027	30,77
PARIS XVII	 projet de centre de tri de collecte sélective	2010-2019	2,91
AUTRES PROJETS (ROMAINVILLE ET SYCTOM / SIAAP)			0,57
TOTAL			48,23
TOTAL GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS			55,33

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document sera soumis au vote du Comité syndical du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de sa réunion du 30 juin 2017.

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes



3 CENTRES D'INCINÉRATION AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ISSÉANE	460000*	460000*	482 134
IVRY/PARIS XIII	730000	730000	656 151
SAINT-OUEN	650000	600000	591 837

* La capacité annuelle nominale d'incinération d'Isséane est passée de 460 000 à 510 000 tonnes de déchets (arrêté préfectoral du 5 décembre 2016).



6 CENTRES DE TRI

			QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
ISSÉANE	22500	23000	23 099
IVRY/PARIS XIII	36000	30000	28 363
NANTERRE	40000	40000	27 064
PARIS XV	20000	20000	18 844
ROMAINVILLE	45000	45000	43 476
SEVRAN	17000	17000	17 449



2 DÉCHÈTERIES

	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
IVRY/PARIS XIII	6 831
ROMAINVILLE	6 934

BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM 84

NOMBRE D'HABITANTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM
Chiffres du nouveau RGP pour l'année 2013 avec l'évolution estimée pour 2016 5 767 420

TONNAGES DE DÉCHETS BRUTS
Ordures ménagères, balayures et déchets verts (en tonnes) 1 881 436
Réquisitions (en tonnes) 114

COLLECTE SÉLECTIVE (en tonnes)
Journaux et magazines, multimatériaux, papiers-cartons 181 110
Verre 0
Objets encombrants 200 356
Déchèteries 13 764
Déchets alimentaires 1 059

REDEVANCES
Part tonnage (en €/t d'ordures ménagères et d'objets encombrants) 94
Part population (en €/hab) 5,6

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes



CENTRES D'INCINÉRATION



QUANTITÉS INCINÉRÉES

ARGENTEUIL (NOVERGIE)	36 711
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (NOVERGIE)	9 211
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SUEZ+SITRU)	18 152
MASSY (NOVERGIE)	879
SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (NOVERGIE)	21 588
SARCELLES (SAREN VÉOLIA)	38 790
RUNGIS (RIVED EX-SIEVD)	10 424
VILLEJUST	478
CENTRES DE SECOURS	882



CENTRES DE TRI DE CS



QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES

LE BLANC-MESNIL (PAPREC/SITA)	1 261
CHELLES (GÉNÉRIS)	4 129
GENNEVILLIERS (SUEZ)	15 657
LIMEIL (SITA)	54
RUNGIS (RIVED - EX-SIEVD)	2 443
BUC (NICOLLIN - TRANSFERT)	27

CS: collecte sélective



CENTRES DE TRI DES OE



QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES

BONNEUIL (TAÏS)	7 110
BUC (NICOLLIN)	11 146
CHÂTILLON (TAÏS)	7 390
LA COURNEUVE (PAPREC)	47 189
GENNEVILLIERS (PAPREC)	2 449
GENNEVILLIERS (REP)	3 802
GENNEVILLIERS (SUEZ)	27 348
IVRY (DERICHEBOURG)	448
IVRY (CEMEX)	29 941
NOISY (DRT)	32 534
PIERREFITTE (CDIF)	5 746
GENNEVILLIERS (PAPREC)	OE chantier: 18 725
IVRY (CEMEX)	OE chantier: 10 967

OE: objets encombrants



INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS DANGEREUX OU NON DANGEREUX



QUANTITÉS

ISDD VILLEPARISIS (SUEZ)	Refiom: 41 957
ISDND BOUQUEVAL (REP)	26 521
ISDND CLAYE-SOUILLY (REP)	54 951
ISDI CLAYE-SOUILLY (REP)	5 688
ISDI (MARCHÉS PRIVÉS OE)	30 895
AUTRES ISDND (MARCHÉS PRIVÉS)	90 896

INDICATEURS FINANCIERS 2016

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Marchés publics

Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Syctom (total dépenses réelles section de fonctionnement du compte administratif 2016 - hors provisions)	265,7 M€
Modalités de financement du service global de traitement	Contribution des collectivités, aides Éco-Emballages à la collecte sélective et autres éco-organismes, vente de produits
Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés	sans objet
Montant annuel des principales prestations de traitement rémunérées sur contrat (hors GER)	190,6 M€ TTC
Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors opérations patrimoniales)	427,5 M€ TTC
Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés	sans objet
Reversement au titre de la collecte sélective	Soutiens Syctom et reversements barème E (hors verre) 2,3 M€ Reversements liés au verre 2,7 M€
Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés	Éco-Emballages 29,9 M€ Ecofolio 3,9 M€ OCAD3E 0,1 M€ Éco-mobilier 3,2 M€

VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE



ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION

Électricité (EN MWH)	146 418
Vapeur (EN MWH)	2 708 063
Mâchefers (EN TONNES)	321 551
Ferreux (EN TONNES)	34 665
Non-ferreux (EN TONNES)	2 832



RECYCLAGE DES MULTIMATÉRIAUX (EN TONNES)

Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium, petit électroménager	141 833 avec le SITRU
	132 230



RECYCLAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS (EN TONNES)

Bois, ferrailles, gros cartons	125 151
--------------------------------	---------



DÉCHÈTERIES (EN TONNES)

	8 068
--	-------



COMPOSTAGE (EN TONNES)

	944
--	-----

ENFOUISSEMENT

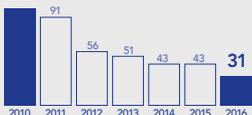


ISDND (EN TONNES)

	156 029
--	---------

INDICE DE RÉDUCTION des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage Base 100 en 2010

100



RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

en M€ H



ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DES OBJETS ENCOMBRANTS

Journaux/magazines	4,6
Emballages plastiques	1,9
Cartons et EMR	5,4
Gros de magasin	1
Acier	0,2
Ferrailles non-Ferreux issus des OE	0,2
Verre	2,7
Bois	0,1
TOTAL	16,1



ISSUES DE L'INCINÉRATION

Ferrailles	1,3
Non-ferreux	1,8
TOTAL	3,1
TOTAL	19,2

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

en M€ HT



ISSUES DE L'INCINÉRATION

Vente de vapeur (Isséane, Ivry/Paris XIII et Saint-Ouen)	58,2*
Vente d'électricité (Isséane, Ivry/Paris XIII et Saint-Ouen)	5,1
TOTAL	63,3

*(dont droit à l'exclusivité 2016)

MEURES PRISES DANS L'ANNÉE POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

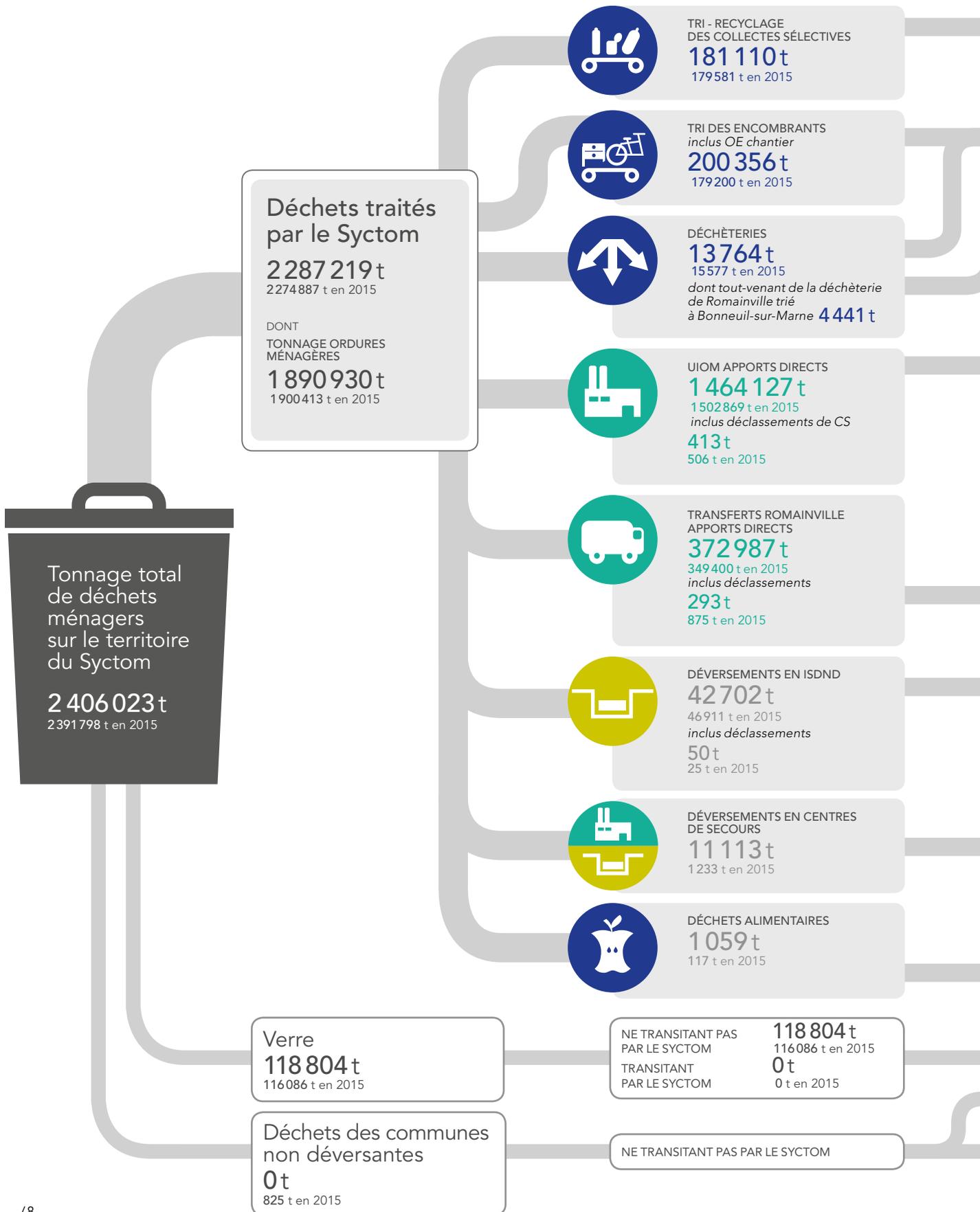
Amélioration continue et sécurité des installations du Syctom

- Lancement d'un marché d'assistance pour le diagnostic du réseau incendie du centre à Ivry/Paris XIII (mars 2016)
- Adhésion à l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle) et participation au groupe de travail « Culture de sécurité et sécurité des processus industriels » (juin 2016)
- Lancement des marchés de travaux de métallerie liés à la conformité des machines pour les centres à Sevran (notification en janvier 2016), à Nanterre (juillet 2016) et à Isséane (août 2016)
- Lancement des travaux de sécurisation et d'amélioration des conditions de travail du déchargement de BOM (benne à ordures ménagères) sur le quai de déchargement du centre à Saint-Ouen (septembre 2016)
- Lancement du diagnostic énergétique du centre à Ivry/Paris XIII (septembre 2016)
- Lancement d'un marché de conseil et d'assistance sur les problématiques globales de sécurité (octobre 2016)
- Lancement d'une démarche d'optimisation de la performance énergétique et de valorisation des certificats d'économie d'énergie du centre à Saint-Ouen (octobre 2016)
- Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'études de dangers relatives aux centres du Syctom (novembre 2016)
- Poursuite de l'organisation de réunions de coordination exploitant / collecteur afin de mettre à jour le protocole de sécurité du déchargement des BOM sur les quais des centres de valorisation énergétique (2015 et 2016)
- Lancement d'un marché d'installation de caméras infrarouges pour prévenir les départs de feu de la fosse d'ordures ménagères à Ivry/Paris XIII (novembre 2016)

Contrôle des rejets atmosphériques

- Requalification des installations de traitement de fumées et optimisation énergétique de l'UVE à Saint-Ouen : rédaction de la charte chantier vert (février 2016) et lancement des premiers marchés de travaux (2^e semestre 2016)
- Lancement de mesures de la qualité de l'air ambiant (dioxines et furanes) autour du centre à Ivry/Paris XIII (juillet 2016)
- Lancement d'un diagnostic odeur du centre à Saint-Ouen (décembre 2016)

Répartition des tonnages dans les différents centres de traitement en 2016



CENTRES SYCTOM	157 564 t 159 111 t en 2015
CENTRES EXTÉRIEURS	23 546 t 20 470 t en 2015
CENTRES SYCTOM	0 t 0 t en 2015
CENTRES EXTÉRIEURS	204 796 t 184 544 t en 2015
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM	9 324 t 10 232 t en 2015
UIOM SYCTOM	1 379 882 t 1 406 150 t en 2015
UIOM EXTÉRIEURES	79 488 t 84 468 t en 2015
ISDND	4 756 t 12 251 t en 2015
UIOM SYCTOM	291 513 t 238 995 t en 2015
UIOM EXTÉRIEURES	51 430 t 39 362 t en 2015
ISDND	29 480 t 68 977 t en 2015
APPORTS DIRECTS déclassements	42 652 t 46 886 t en 2015 50 t 25 t en 2015
UIOM SYCTOM	1 352 t 68 t en 2014
UIOM EXTÉRIEURES	2 905 t 1 056 t en 2015
ISDND	6 856 t 109 t en 2015
COMPOSTAGE OU MÉTHANISATION déclassements	1 059 t 109 t en 2015 0 t 7 t en 2015
UIOM EXTÉRIEURES	0 t 0 t en 2015
ISDND	0 t 825 t en 2015

RECYCLAGE (INCLUS STOCK AVAL)	132 230 t 129 909 t en 2015
VARIATION DE STOCK EN AMONT	-147 t +177 t en 2015
REFUS INCINÉRÉS	43 322 t 41 380 t en 2015
REFUS MIS EN ISDND	5 705 t 8 115 t en 2015
VALORISATION	125 151 t 107 997 t en 2015
REFUS INCINÉRÉS	15 604 t 0 t en 2015
REFUS MIS EN ISDND	64 042 t 76 547 t en 2015
VALORISATION	8 068 t 9 121 t en 2015
REFUS INCINÉRÉS	1 255 t 1 112 t en 2015
REFUS MIS EN ISDND	0 t 0 t en 2015
MÂCHEFERS ÉVACUÉS	321 551 t 320 180 t en 2015
FERREUX VENDUS	34 665 t 32 625 t en 2015
NON-FERREUX VENDUS	2 832 t 2 751 t en 2015
REFIOM	43 390 t 43 394 t en 2015
ÉLECTRICITÉ VENDUE	146 418 MWh 46 215 MWh en 2015
VAPEUR AUTRE	41 300 MWh 43 320 MWh en 2015
VAPEUR VENDUE (CPCU)	2 666 763 MWh 2 764 525 MWh en 2015
COMPOST PRODUIT	0 t 19 t en 2015
AMENDEMENT ORGANIQUE PRODUIT	944 t 42 t en 2015
REFUS INCINÉRÉ	61 t 1 t en 2015
RECYCLAGE	118 804 t 116 086 t en 2015

Total valorisation matière
744 245 t
718 730 t en 2015
SOIT **30,9%** des déchets

DONT

- MÂCHEFERS
- FERREUX
- NON-FERREUX

321 551 t
320 180 t en 2015

Total valorisation énergétique
ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI
1 866 814 t
1 812 651 t en 2015
SOIT **62,7%** des déchets*

Total enfouissement Syctom en ISDND
ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS
83 795 t
128 248 t en 2015
ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI
153 542 t
212 910 t en 2015
SOIT **6,4%** des déchets

* Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage total de la valorisation énergétique.
Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

Coûts de traitement

Coût par flux de déchets et mode de traitement (en M€)	2016				
	 INCINÉRATION	 ISDND	 COLLECTE SÉLECTIVE	 OBJETS ENCOMBRANTS	 DÉCHÈTERIE
Tonnages traités	1 867 237	81 472	181 110**	204 796	13 764
Marchés et charges d'exploitation *	154,9	7	43,4	25	2
Récupération de TVA	-1,4	-0,1	-3,4	-0,3	0
Amortissement/Frais financiers	63,5	0,1	7,2	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	217	7	47,3	24,7	2
Recettes de vente de matières	2,7	-	13,1	1,5	0,1
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotm	12,9	-	18,6	1,5	0,1
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	65,5	-	1,9	-	-
TOTAL RECETTES PROPRES	81,1	-	33,7	3,1	0,1
COÛT NET DE TRAITEMENT	135,9	7	13,6	21,6	1,8
	73 €/t	86 €/t	75 €/t	106 €/t	132 €/t
Soutiens/reversements opérés par le Sycotm au profit des adhérents	3,8	0,1	5,3	1,5	0
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotm pour le compte des adhérents	-	-	5	1,5	0
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	3,8	0,1	0,3	-	-
	2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	139,7	7,1	13,9	21,6	1,8
	75 €/t	87 €/t	77 €/t	106 €/t	132 €/t

* prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement
 ** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)	2016		
	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ**	POPULATION INSEE
	M€	€/tonne	€/hab
Coût complet**	292,9	128	51
Total recettes propres	118	52	21
COÛT NET DE TRAITEMENT	174,9	76	31
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,2	2	1
+ Charges de structure	16,7	7	3
+ Prévention	2,7	1	0
COÛT NET GLOBAL	198,5	87	35

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2016

- L'évolution du montant de soutien à la collecte sélective est à mettre en relation avec la réforme des tarifs opérée en 2016.
- Une forte hausse des recettes de valorisation énergétique issues de l'incinération (renégociation du contrat CPCU) peut être constatée.
- La baisse du coût de tri de la collecte sélective est liée au démarrage de l'exploitation du nouveau centre de tri à Romainville.
- La baisse du coût d'incinération s'explique par un basculement en investissement d'une partie du GER (visible à terme dans les amortissements).

** hors doubles comptes tels que les refus de tri CS qui entrent dans les colonnes incinération et CS

2015



INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE
1 808 099	130 560	179 581	184 545	13 764
162,5	12,6	48	20,8	2,1
-1,7	-0,1	-3,8	-0,2	0
62,9	0,3	7,3	-	-
223,7	12,7	51,5	20,6	2,032
3,4	-	12,7	1,5	0,1
11,2	-	17,8	1,4	0,1
46,3	-	-	-	-
60,9	-	30,4	2,9	0,1
162,8	12,7	21	17,7	1,9
90 €/t	97 €/t	117 €/t	96 €/t	138 €/t
3	0,1	29,2	1,4	0
-	-	4,6	1,4	0
3	0,1	24,6	-	-
2 €/t	1 €/t	137 €/t	0 €/t	0 €/t
165,8	12,8	45,6	17,7	1,9
92 €/t	98 €/t	254 €/t	96 €/t	138 €/t

2014



INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE
1 864 570	129 179	174 376	177 838	17 180
162,6	13,6	39,4	19,7	2
-1,7	-0,2	-3,0	-0,2	0
68,0	0,3	6,7	-	-
228,8	13,7	43,1	19,4	2
4,1	-	11,6	1,3	0,1
12,5	-	16,4	1,6	0,1
49,4	-	-	-	-
66	-	28	2,8	0,2
162,7	13,7	15,1	16,6	1,8
87 €/t	106 €/t	87 €/t	93 €/t	105 €/t
0,8	0,1	28,3	1,5	0,1
-	-	4,5	1,5	0,1
0,8	0,1	23,8	-	-
0 €/t	1 €/t	136 €/t	0 €/t	0 €/t
163,6	13,8	38,9	16,6	1,8
88 €/t	107 €/t	223 €/t	93 €/t	105 €/t

2015

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ**	POPULATION INSEE
	2 274 887	5 700 366
M€	€/tonne	€/hab
305,8	134	54
94,4	41	17
211,5	92	37
27,7	12	5
14,4	6	3
1	0	0
254,6	111	45

2014

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ**	POPULATION INSEE
	2 307 397	5 690 181
M€	€/tonne	€/hab
302,3	132	53
97	42	17
205,3	90	36
24,7	11	4
13,6	6	2
1	1	0
244,8	107	43

Quelques éléments de méthodologie

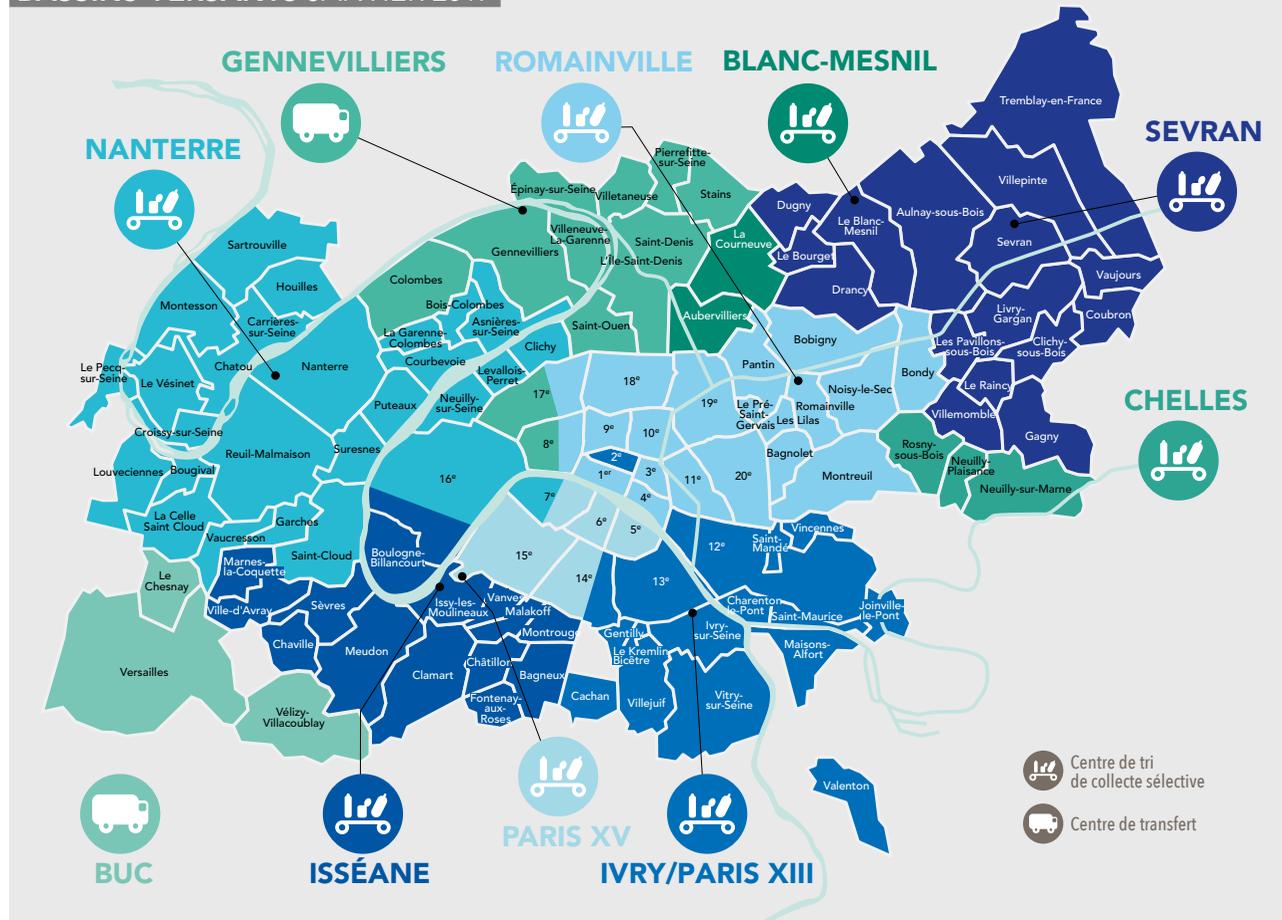
- La politique de soutien aux collectivités (éloignement, accueil, reversement Éco-Emballages, reversement Éco-mobilier) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.

- Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.

- À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. L'année suivante les données définitives sont alors substituées aux valeurs estimées.

Collecte sélective

BASSINS VERSANTS JANVIER 2017



RÉPARTITION DES TONNAGES 2016

CENTRES DE TRI	TONNAGES		Variations de stock		TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
	RÉCEPTIONNÉS (inclus les déclassements)	TRIÉS	amont	aval		
ISSÉANE	23 099	23 025	-180	-48	16 174	TSI
IVRY/PARIS XIII	28 363	28 162	0	0	17 203	SUEZ
NANTERRE	27 064	26 963	28	-96	19 390	VÉOLIA PROPRETÉ
NANTERRE (SITRU)	11 760	11 759	12	-42	9 603	VÉOLIA
PARIS XV	18 844	18 832	-222	66	14 701	COVED
ROMAINVILLE	43 476	43 183	-15	379	34 960	URBASER
SEVRAN	17 449	17 399	-10	24	12 626	IHOL
LE BLANC-MESNIL / LIMEIL / GENNEVILLIERS (TRI + TRANSFERT)	16 972	16 947	249	273	12 483	PAPREC / SUEZ
BUC (TRANSFERT)	27	27	-13	0	0	NICOLLIN
CHELLES	4 129	4 129	0	0	2 802	GÉNÉRIS
RUNGIS	2 443	2 443	16	66	1 890	RIVED (EX-SIEVD)
TOTAL	193 626	192 869	-135	623	141 832	

FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIEAUX RECYCLABLES

en tonnes

	TONNAGES SYCTOM 2016	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT
	51 249	Papeterie UPM-Chapelle Darblay à Grand-Couronne 76	PAPIER JOURNAL	90% fluvial (péniche ou conteneurs) le reste en routier
	46 837	Papeteries Europac 76 Saica 02 Emin Leydier 10	CARTON BRUN	40% de transport fluvial (péniche), le reste en routier
	15 065	Cartonneries de Gondardennes ou RenoDiMedici 62	CARTON ONDULÉ OU PLAT	Routier
	1 374	Papeterie Georgia Pacific 45 Nova Tissue 88	PAPIER D'HYGIÈNE ET DOMESTIQUE	Routier
	8 125	Majoritairement usine FPR Limay 78 et proche Europe	GRANULÉS ENTRANT DANS LA COMPOSITION DES BOUTEILLES	Transport fluvial (péniches) après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay, le reste en routier
	3 239	Usines Neufchâteau 88 MPB 71 Lunen Allemagne	PRODUITS EN PEHD (tuyaux assainissement, arrosoirs...)	Routier
	746	Matières Plastiques de Bourgogne 71	PRODUITS DIVERS EN PLASTIQUE	Routier
	1 166	Différents recycleurs, parfois après surtri par Paprec au Blanc-Mesnil Production de CSR dans le cadre d'une expérimentation	FILMS PLASTIQUES PRODUCTION DE CSR*	Routier
	415	Usine Regeal-Affimet à Compiègne 60 Usine Alunova Allemagne (pour le flux de petits aluminiums expérimentaux de Nanterre)	ALUMINIUM UTILISÉ POUR COULER DIVERSES PIÈCES (secteur automobile notamment)	Routier
	2 633	Usine GALLOO à Halluin Belgique	ALUMINIUM UTILISÉ POUR COULER DIVERSES PIÈCES (secteur automobile notamment)	Routier
	2 825	Usine Arcelor à Dunkerque 59	PRODUITS EN ACIER	Routier
	32 286	Grosses ferrailles: repris par GALLOO IDF à Bonneuil s/ Marne 94 Petites ferrailles: repris par GALLOO Metal ou autres sous-traitants Belgique et 59	PRODUITS EN ACIER	Routier

* CSR = Combustible Solide de Récupération

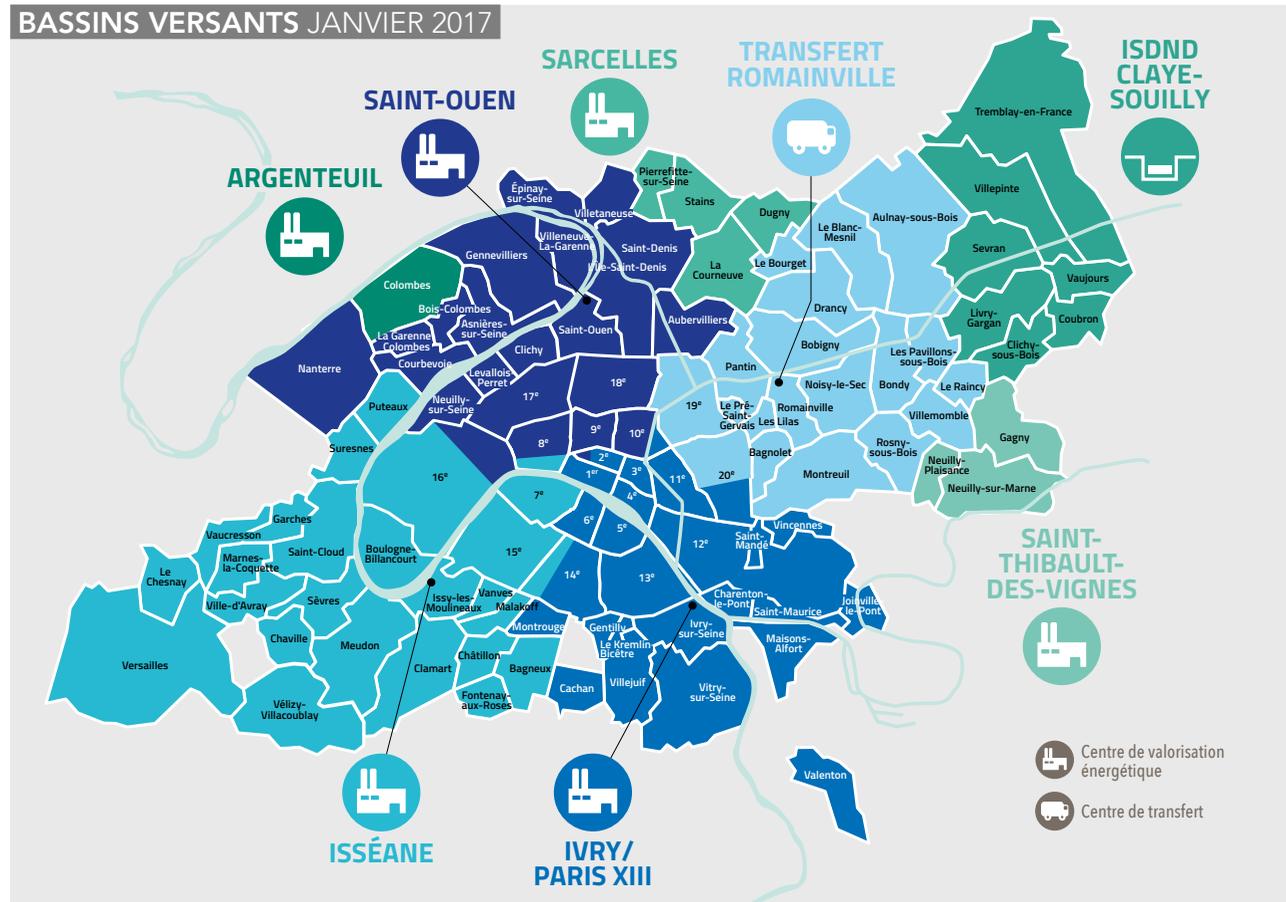
Déchèteries

DECHÈTERIES	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
IVRY/PARIS XIII	6 831	5 575	SITA
ROMAINVILLE	6 934	2 493*	Urbaser environnement
TOTAL	13 764	8 068	

* Le tout-venant de la déchèterie à Romainville est ensuite trié dans un centre d'OE. Les tonnages valorisés issus de ce tri ne sont pas comptabilisés ici.

Ordures ménagères résiduelles

BASSINS VERSANTS JANVIER 2017

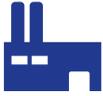


RÉPARTITION DES TONNAGES 2016

UNITÉS D'INCINÉRATION	TONNAGES INCINÉRÉS	VALORISATION					EXPLOITANTS
		Vapeur vendue (EN MWH)	Électricité vendue (EN MWH)	Mâchefers (EN TONNES)	Ferreux (EN TONNES)	Non-ferreux (EN TONNES)	
ISSÉANE	482 134	678 925	35 793	82 286	7 216	653	TSI
IVRY/PARIS XIII	656 151	828 293	72 691	112 001	13 315	934	IP13
SAINT-OUEN	591 837	1 159 544	9 526	104 716	11 755	1 046	TIRU
TOTAL CENTRES SYCTOM	1 730 122	2 666 762	118 010	299 003	32 286	2 633	
ARGENTEUIL*	36 711	1 704	10 540	9 059	595	30	SUEZ
CARRIÈRES-SOUS-POISSY	9 211	0	1 843	1 237	104	13	SUEZ
CARRIÈRES-SUR-SEINE*	18 152	3 447	1 074	1 209	154	11	SUEZ
SAINT-THIBAUT-DES VIGNES*	21 588	0	7 658	4 566	437	86	SUEZ
SARCELLES*	38 790	36 149	7 294	6 477	949	48	SAREN (Véolia)
MASSY	879	0	0	0	28	0	SUEZ
RUNGIS	10 424	0	0	0	107	12	RIVED (EX-SIEVD)
VILLEJUST	478	0	0	0	5	0	SUEZ
CENTRES DE SECOURS	882	0	0	0	0	0	
TOTAL CENTRES PRIVÉS	137 115	41 300	28 409	22 548	2 379	200	
TOTAL	1 867 237**	2 708 062	146 419	321 551	34 665	2 833	

* Pour les UIOM extérieures, le tonnage indiqué correspond au tonnage incinéré pour le compte du Syctom.
 ** Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Syctom.

Contrôle des rejets atmosphériques des centres d'incinération avec valorisation énergétique du Syctom



	NATURE DES REJETS Concentrations en mg/Nm ³ à 11% d'O ₂								
	Poussières	Acide chlorhydrique	Acide fluorhydrique	Dioxyde de soufre	Oxydes d'azote	Cadmium + thallium	Mercuré	Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	Dioxines et furanes (en ng/Nm ³)**
Valeurs limites d'émission applicables depuis le 28/12/2005 Arrêté ministériel du 20/09/2002	10	10	1	50	200 (80)*	0,05	0,05	0,5	0,1
IVRY/PARIS XIII									
mars	4,3	0,1	0,04	14	59	0,003	0,005	0,1	0,009
avril (Syctom)	4,2	1,5	0,02	22	47	0,004	0,001	0,15	0,011
septembre	1	0,6	0,06	30	41	0,002	0,001	0,09	0,013
octobre (Syctom)	3,6	5,2	0,19	44	68	0,004	0,001	0,21	0,007
SAINT-OUEN									
avril	0,9	0,6	0	6	54	0,001	0,0004	0,08	0,002
août (Syctom)	1,4	1,6	0,01	22	54	0,001	0,002	***	0,039
août	3	1,1	0,02	12	52	0,002	0,003	0,15	0,003
novembre (Syctom)	1,5	2	0,03	4	56	0,001	0,012	0,14	0,025
ISSÉANE									
février	0,2	1,8	0,004	1,8	25	0,0001	0,001	0,01	0,003
mars (Syctom)	2,3	5,2	0,02	2,8	32	0,001	0,002	0,08	0,004
juin	0,9	2,9	0,03	8,9	36	0,0005	0,0004	0,02	0,008
juillet (Syctom)	0,2	2,7	0,04	3,7	25	0,0026	0,001	0,23	0,005
août (contrôle inopiné)	2,2	2	0,01	2,5	31	0,0005	0,008	0,05	0,001
octobre	1,7	2	0,006	1,6	31	0,0003	0,008	0,03	0,003
novembre (Syctom)	2,2	2	0,007	2,5	31	0,0005	0,008	0,05	0,001

* Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry/Paris XIII et à Saint-Ouen. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

** ng/Nm³ = nanogramme (milliardième de gramme) par mètre cube.

*** données en cours de validation

Déchets déversés dans les installations de stockage

en tonnes

REFIOM DIRIGÉS VERS LES ISDD	
VILLEPARISIS (CONTRAT SYCTOM)	
<i>en provenance de</i>	
UIOM à Ivry/Paris XIII	15 306
UIOM à Isséane	14 283
UIOM à Saint-Ouen	12 368
TOTAL ISDD	41 957
DÉCHETS INERTES DIRIGÉS VERS LES ISDI	
CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCTOM)	
Gravats de la déchèterie à Ivry/Paris XIII	3 737
Gravats de la déchèterie à Romainville	1 951
TOTAL	5 688
CENTRE HORS CONTRAT SYCTOM	
Gravats marchés privés OE	5 135
Gravats marché OE chantier	25 760
TOTAL	30 895
TOTAL ISDI	36 583

DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND	
BOUQUEVAL (CONTRAT SYCTOM)	
OM du centre à Romainville	24 170
OM des centres de secours	2 352
TOTAL	26 521
CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCTOM)	
OM issues des apports directs	42 652
OM du centre à Romainville	5 883
OM de l'UVE Isséane	2 066
OM des centres de secours	193
Refus CS et déclassements du centre de tri à Sevran	4 158
TOTAL	54 951
TOTAL ISDND (contrat Syctom)	81 472

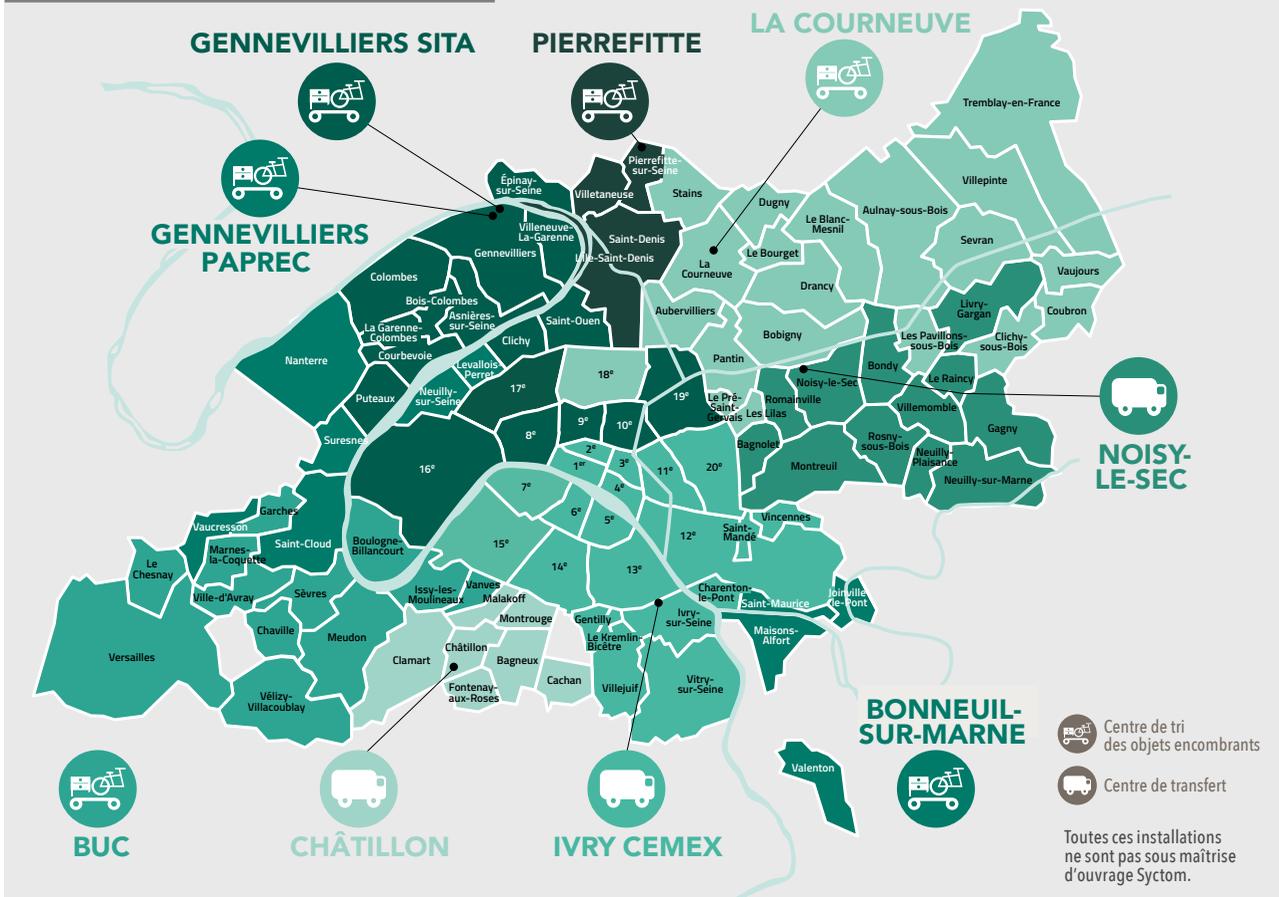
REFIOM : Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères	
ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux	
ISDI : Installation de stockage de déchets inertes	
ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux	
ISDND HORS CONTRAT SYCTOM	
Refus de tri CS marchés privés vers Claye-Souilly	597
Refus de tri CS marchés privés vers autres ISDND	558
Refus de tri OE	66 399
Mise en ISDND des UIOM privées	2 690
OM des centres de secours	4 312
TOTAL ISDND (hors contrat Syctom)	74 556
TOTAL ISDND	156 028

TOTAL DÉCHETS déversés en centre de stockage 234 569

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

Encombrants

BASSINS VERSANTS JANVIER 2017



RÉPARTITION DES TONNAGES 2016



CENTRES DE TRI DES ENCOMBRANTS



TONNAGES RÉCEPTIONNÉS



TONNAGES VALORISÉS

EXPLOITANTS



TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER



TONNAGES RÉCEPTIONNÉS



TONNAGES VALORISÉS

EXPLOITANTS

CENTRES DE TRI DES ENCOMBRANTS	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS
BUC	11 146	
GENNEVILLIERS	3 802 <i>3591 transférés</i>	10 851*
CHÂTILLON	7 390 <i>6 927 transférés</i>	
LA COURNEUVE	47 189	26 526
GENNEVILLIERS SUEZ	27 348	15 393
GENNEVILLIERS PAPREC	2 449	1 430
NOISY REVIVAL	32 534 <i>31 537 transférés</i>	
PIERREFITTE	5 746	22 239*
IVRY	448 <i>448 transférés</i>	
IVRY CEMEX	29 941 <i>29 941 transférés</i>	19 697*
BONNEUIL	7 110	
TOTAL	175 104	96 136

EXPLOITANTS
NICOLLIN
REP
TAÏS
PAPREC
SUEZ
PAPREC
DRT
CDIF
DERICHEBOURG
CEMEX
TAIS

TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
GENNEVILLIERS	18 725	18 367	PAPREC
IVRY	10 967	10 648	CEMEX
TOTAL	29 692	29 015	
TOTAL	204 796	125 151	

* Les tonnages valorisés proviennent à la fois d'objets encombrants en apport direct et en transfert depuis d'autres sites.



35, bd de Sébastopol
75001 Paris
Tél. : 01 40 13 17 00
Fax : 01 45 08 54 77
www.systom-paris.fr